

Version d'essai de ScanNav

(procédure à partir de la version 24.1)

1 Télécharger la dernière version de ScanNav

- Rendez vous sur la page de téléchargements :
<https://www.scannav.com/FR/download.php>
- Sur cette page, cliquer sur le bouton

TÉLÉCHARGER



2 Installer ScanNav

Une fois le fichier téléchargé, double-cliquer dessus pour l'exécuter . Il doit se trouver dans votre dossier « téléchargements »

Sur les différents écrans qui apparaissent, cliquez sur « suivant » à chaque étape. Les utilisateurs avancés peuvent éventuellement spécifier certaines options comme le dossier d'installation. Si une ancienne version est installée, elle sera désinstallée après validation. Toutes les données personnelles ainsi que les paramètres existants sont conservés

3 Lancer ScanNav et demander une licence temporaire

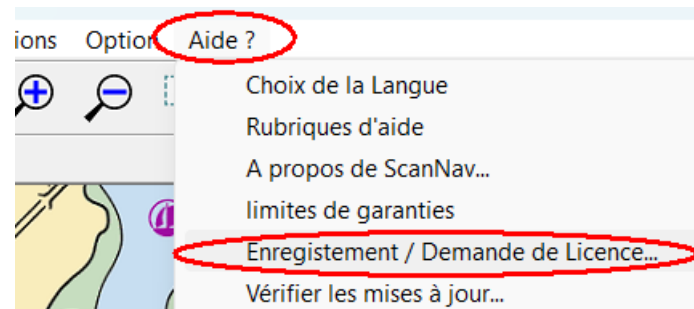
Une fois installé, pour lancer ScanNav, cliquez sur l'icône



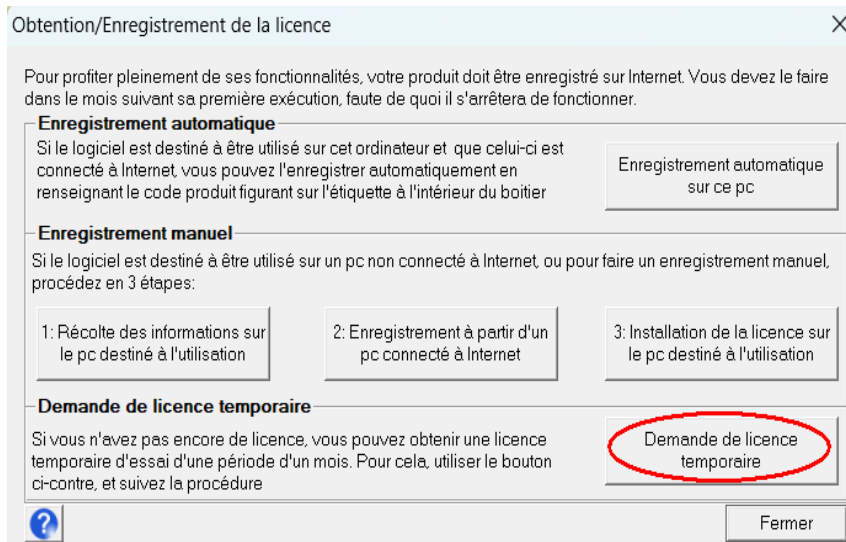
sur le bureau

ScanNav sera alors en version de démonstration, avec juste un contour de côtes basique, et une mention « ScanNav – version de démonstration ». Les modules optionnels seront par ailleurs inactifs, tant que la licence temporaire n'est pas activée.

Cliquez sur l'entrée « Aide ? » du menu figurant en haut de la fenêtre, puis sur « Enregistrement / Demande de licence »



Dans la nouvelle fenêtre qui apparaît, cliquez sur le bouton «Demande de licence temporaire »



Puis dans la fenêtre suivante :

- Remplir les différents champs du formulaire
- Veillez plus particulièrement à ce que le champ mail corresponde à une adresse mail valide, sinon le reste de la procédure ne fonctionnera pas.
- Vous pouvez choisir la zone cartographique désirée parmi celles proposées. Les zones France Atlantique et Manche vous donneront également accès aux courants haute résolution du SHOM de la zone correspondante.
- Validez en cliquant sur le bouton « Soumettre »
- Un message sera alors affiché en attente de la réception du mail de validation.
- Vous devriez recevoir un mail dans les minutes qui suivent sur l'adresse mail renseignée dans le formulaire. Si vous ne le recevez pas, veuillez vérifier que vous n'avez pas fait d'erreur de saisie, et consultez votre dossier des indésirables. En cas d'erreur, vous pouvez annuler et réitérer la demande.
- A réception, cliquez sur le lien de validation inclut dans le mail. La procédure d'activation se poursuivra alors et la licence temporaire sera automatiquement activée.
- Vous recevrez ensuite pour archive, un nouveau mail avec votre code d'activation personnel et les instructions complètes d'activation. Ces instructions ne seront nécessaires que si vous avez interrompu la procédure automatique (par exemple si le mail tarde à arriver), afin d'activer la licence manuellement. Vous devrez également fournir ce code en cas de demande de support.

Demande de Licence temporaire

Veillez renseigner les différents champs du formulaire puis cliquez sur le bouton Soumettre

Nom:

Prénom:

Email:

Zone cartographique
RCATLAN:France Atlantique: de la pointe St Mathieu à la frontière Espagno

Soumettre

Annuler

4 Installation des cartes

Une fois la licence activée, vous devez installer les cartes.

Cartes SnMap : Une zone SnMap au choix est incluse dans la licence temporaire. Pour procéder à l'installation de celle-ci, suivre les instructions de la documentation d'installation des cartes SnMap, disponible également sur le lien suivant : <https://www.scannav.com/FR/Doc/DocInstallSnMap.pdf>

Vous pouvez également tester avec des ENC officielles, des cartes Navionics. ou d'autres types de cartes (BSB, S-57, etc...) Veuillez vous référer à la documentation correspondante, ou en ligne sur les liens suivants:

Navionics: <https://www.scannav.com/FR/Doc/DocNavSDK.pdf>

Primar ENCs: <https://www.scannav.com/FR/Doc/DocInstallENC.pdf>

Autres types de cartes : Voir FAQ ici : <https://www.scannav.com/FR/faq.php#Cartographie>

5 Paramétrages initiaux :

Une attention particulière est à porter sur les paramétrages initiaux, notamment pour l'accès au GPS et autres instruments . Ceux-ci sont décrits dans la [documentation](#) (chapitre « Navigation » puis « Paramétrages initiaux »).

Voir aussi le paragraphe de la [F.A.Q.](#) dédié aux connexions des instruments, ainsi que les spécificités du Nmea 2000 dans les notes de mise à jour.

6 Notes

La licence fournie permet l'accès à toutes les options et une zone de cartographie SnMap, et a une durée limitée à un mois à partir de la première demande. Si vous refaites une demande pendant cette période, la même licence vous sera envoyée, la date limite restant inchangée. Si vous faites plusieurs demandes consécutives avec des zones de cartographie différentes, seule la dernière zone demandée sera active. La zone précédente sera désactivée, et vous n'y aurez plus accès.

Attention : si vous activez une licence temporaire au dessus d'une licence active, la licence existante sera remplacée par la licence temporaire. Pour revenir à la licence d'origine, vous devrez refaire l'activation en ligne avec votre code d'activation d'origine.

7 Documentation

La documentation est disponible via la **touche F1 du clavier**, ou via le menu "Aide ?"-> "Rubriques d'aide". Vous pouvez également y accéder en ligne sur le lien suivant : https://www.scannav.com/FR/Doc_frame.php

Le chapitre "Notes de mises à jour" contient quelques informations non intégrées encore dans la doc principale.

Voir également la page [F.A.Q.](#) sur le site de ScanNav pour les questions courantes.